



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : 3 E

Date : 10/06/18

Lieu : TRÉGUIER

A	Équipe n° : 2	A
Club : TRÉGUIER		

B	Équipe n° : 5	B
Club : LANNION		

CAPITAINE / COACH

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
PRIGENT Thierry	02236093

NOM + Prénom	n° licence
BOZEC Alain	02257003

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
LEAUX Philippe	09413623		1
ZIEGELMEYER Jérôme	02258059		2
BOSCHER J Yves	02259002		3
GUILLEBERT Hubert	02258026		4
GUEGOU Hervé	02236140		5
PRIGENT Thierry	02236093		6
			7
			8

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence		
BOZEC Alain	02257003		
DELAIZIR Yannick	02217022		
CORBEL Gérard	02220263		
LE GUEN Sandrine	02220254		
COQUILL Mickaël	02220249		
PRUNIER Corentin	03509064		

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
PENGOY Patrick	02236016

NOM + Prénom	n° licence
PENGOY Patrick	02236016

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A TRÉGUIER 2 **A** **B** LANNION 5 **B**

19
21
24

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	LENAK Philippe	4	0-0		1	BOZEC Alain	13	2-0	
2	BOSCHER Sylvain	6	0-0		2	PRUNIER Corentin	13	2-0	
3	GUILLON Hubert	13	2-0		3	COQUIL Mickaël	3	0-0	
4	PALENT Thierry	13	2-0		4	LE GUEN Sandrine	12	0-0	
5	ZIEGELMEYER J Pierre	13	2-0		5	CORBEL Gérard	7	0-0	
6	GUEGUEN Hervé	13	2-0		6	DELAIZIR Yannick	8	0-0	
S/TOTAL PTS >				8	S/TOTAL PTS >				4

25
27
29

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	GUILLON Hubert	6	0-0		1	BOZEC Alain	13	4-0	
2	ZIEGELMEYER J Pierre	6	0-0		2	DELAIZIR Yannick	13	4-0	
3	GUEGUEN Hervé	1	0-0		3	COQUIL MICKAEL	13	4-0	
4	PALENT Thierry	1	0-0		4	LE GUEN Sandrine	13	4-0	
5	LENAK Philippe	13	4-0		5	CORBEL Gérard	8	0-0	
6	BOSCHER Sylvain	13	4-0		6	PRUNIER Corentin	8	0-0	
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

32
35

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	ZIEGELMEYER J Pierre	4	0-0		1	BOZEC Alain	13	6-0	
2	GUILLON Hubert	4	0-0		2	COQUIL Mickaël	13	6-0	
3	PALENT Thierry	4	0-0		3	LE GUEN Sandrine	13	6-0	
4	BOSCHER Sylvain	8	6-0		4	DELAIZIR Yannick	13	6-0	
5	LENAK Philippe	8	6-0		5	CORBEL Gérard	13	6-0	
6	GUEGUEN Hervé	8	6-0		6	PRUNIER Corentin	13	6-0	
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				12

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 12 **A** **B** TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 24 **B**

Gagnante : Équipe 5 n° du club de LANNION
 Perdante : Équipe 2 n° du club de TRÉGUIER

Signature Capitaine Équipe A Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe B

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)
 Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
 * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
 * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



Feuille de Match

Championnat Départemental des Clubs
par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPIP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : 3 E

Date : 10/06/18

Lieu : TRÉGUIER

A	Équipe n° : 3	A
Club :	PERROS	

B	Équipe n° : 3	B
Club :	PLOURIVO	

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
POLLONI Alain	02217138

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
BELOT Guinaël	02202084

A		Composition Équipe		A	
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
POLLONI Alain	02217138				
THOMAS Dominique	02217098				
LE GUERN Gilbert	02259004				
DESVOGES Bertrand	02217192				
BENNEFANT Gilles	02714923				
OSKAYI Mehmed					

B		Composition Équipe		B	
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
			1	Pinel Christophe	02202054
			2	Dannis Luc	02236195
			3	Danielou Theo	02255847
			4	Guyomard Yvon	02227192
			5	Capitaine Benjamin	0220744
			6	Belot Guinaël	02202084
			7		
			8		

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels numéros extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A **PERROS 3** **A** **B** **PLOURIVO 3** **B**

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	POLLONI Alan	11	2-0		1	Pinel Christophe	13	0-2	
2	THOMAS Dominique	13	2-0		2	Dannis Luc	1	0-2	
3	LE GUERN Gilbert	12	2-0		3	Danielou Theo	13	0-2	
4	DESVOGES Patrick	13	2-0		4	Guyomard Yvon	7	0-2	
5	BONNEFONT Gilles	13	2-0		5	Capitaine Benjamin	7	0-2	
6	OSKIYD Mehaud	13	2-0		6	Belot Guennael	12	0-2	
S/TOTAL PTS >				8	S/TOTAL PTS >				4

25
21
30

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	POLLONI Alan	3	4-0		1	Dannis Luc	13	0-4	
2	OSKIYD Mehaud				2	Capitaine Benjamin			
3	THOMAS Dominique	13	4-0		3	Pinel Christophe	9	0-4	
4	DESVOGES Patrick				4	Danielou Theo			
5	BONNEFONT Gilles	1	4-0		5	Guyomard Yvon	13	0-4	
6	LE GUERN Gilbert				6	Belot Guennael			
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

31
33
35

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	THOMAS Dominique	7	6-0		1	Dannis Luc			
2	DESVOGES Patrick				2	Capitaine Benjamin	13	0-6	
3	POLLONI Alan				3	Danielou Theo			
4	BONNEFONT Gilles	9	6-0		4	Pinel Christophe			
5	LE GUERN Gilbert				5	Guyomard Yvon	13	0-6	
6	OSKIYD Mehaud				6	Belot Guennael			
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				12

2
5

A **TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >** **19** **A** **B** **TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >** **24** **B**

Gagnante : Équipe n° 3 du club de Plourivo	Match Nul <input type="checkbox"/>
Perdante : Équipe n° 3 du club de Perros	

Signature Capitaine Équipe A: Signature de l'Arbitre: Signature Capitaine Équipe B:

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)
Réfèrent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com

* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPIP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : 3 E

Date : 10/06/18

Lieu : TRÉGUIER

A Équipe n° : 2 **A**
Club : PLOUISY

B Équipe n° : 2 **B**
Club : PLESTIN

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
EYMERIT Loïc	2202052

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
LARUELLE Noël	9257077

Composition Équipe		A
NOM + Prénom	n° licence	*
EYMERIT Loïc	2202052	
Barabie Fabrice	2267041	
Pointis Franck	6506079	
Eudine Guillaume	2267040	
Fontaine Mathieu	2267050	
Pointis Maxime	2267053	
Sautier Philippe	2267021	

Composition Équipe		B
NOM + Prénom	n° licence	n°
BAESSION Fabrice	2257115	1
LE PROVOST Frank	2257126	2
BONNET Gilles	9257120	3
HUON Jean Luc	9257112	4
LE DIGHERHER JP	2257109	5
ESPINAR Raymond	9257104	6
LARUELLE Noël	9257077	7
		8

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence
JENOUY Patrick	02236016

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
JENOUY Patrick	02236016

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A PLOUÏSY 2 A B PLESTIN 2 B

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Barahie Patrice	13	2-0		1	BONNET gilles	8	0-0	
2	Carhier Philippe	13	2-0		2	LE PROVOST Frank	12	0-2	
3	Pointis Franck	13	2-0		3	HUON Jean LUC	9	0-2	
4	Pointis Maxime	8	2-0		4	LARUELLE Noël	13	0-2	
5	Eudine Guillaume	12	2-0		5	BRESSION Fabrice	13	0-2	
6	Fontaine Mathieu	13	2-0		6	LEDIGHERER JP	12	0-2	
S/TOTAL PTS >				8	S/TOTAL PTS >				4

31
36

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Barahie Patrice	13	4-0		1	BONNET Gilles	0	0-0	
2	Carhier Philippe				2	BRESSION Fabrice	0	0-0	
3	Pointis Franck	13	4-0		3	HUON J L	0	0-0	
4	Pointis Maxime				4	LE PROVOST Frank	0	0-0	
5	Eudine Guillaume	13	4-0		5	LEDIGHERER JP	10	0-0	
6	Fontaine Mathieu				6	ESPINAR Raymond			
S/TOTAL PTS >				12	S/TOTAL PTS >				0

1
3
5

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Barahie Patrice				1	BONNET gilles			
2	Pointis Franck	11	0-0		2	BRESSION Fabrice	13	0-0	
3	Pointis Maxime				3	LARUELLE Noël			
4	Eymont Loïc				4	LE PREVOST Frank			
5	Eudine Guillaume	9	0-0		5	LEDIGHERER JP	13	0-0	
6	Mathieu Fontaine				6	ESPINAR Raymond			
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				12

8
11

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 20 A B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 16 B

Gagnante : Équipe 2 n° du club de PLOUÏSY
 Perdante : Équipe 2 n° du club de PLESTIN

Signature Capitaine Équipe A _____ Signature de l'Arbitre _____ Signature Capitaine Équipe B _____

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)
 Référent CDC 22 : _____
 Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com